de te voir.... tu comprends.... le supplice de Tantale.

—Je n'y peux rien.

—Peut-être..... En tout cas, j'y serai.

—Comme tu voudras.

—A ce soir!

La jeune femme répondait au hasard, sachant à peine ce qu'elle disait. L'attitude de son cousin était à la fois agitée et menaçante.

Le visage bouleversé, elle monta dans sa victoria, qui partit au grand trot.

Une demi-minute après, Raimbert s'éloignait de son côté.

Et la femme du fiacre, Raymonde, les traits haineux le visage collé aux glaces de la portière, se disait:

—Ils étaient là ensemble. Je m'en doutais....Je me vengerai!

IV

TENTATION.

Le même jour, l'horloge pneumatique de la place de la Madeleine venait de s'avancer brusquement d'une minute, à peu près comme un clown qui ferait une cabriole toutes les soixante secondes.

La grande aiguille se tenait droite au centre du cadran, la pointe en l'air, quand un homme de moyenne taille, très alerte, et pourtant raide, à mouvements automatiques, franchit le seuil du magasin de Gabrielle.

Il était six heures précises.

Personne à Paris n'aurait pu se vanter d'une tenue plus correcte que celle de cet homme.

Sa redingote noire enveloppait en le reformant son buste étriqué; son chapeau de soie semblait sortir de la boutique du chapelier; son pantalon gris, peut-être un peu trop jeune pour ses quarante ans sonnés et son crâne légèrement dégarni, à la façon des sommets rocheux où il ne pousse que de maigres taillis, révélait un tailleur le premier ordre, tandis que les bottines vernies n'avaient pas un atome de poussière.

On sentait en outre à l'assurance de la démarche, au port de la tête, au regard dur et glacé, à ce je ne sais quoi qui indique l'habitude d'une opulence solide, que ce personnage n'avait besoin de personne et que beaucoup de gens au contraire pouvaient avoir besoin de lui.

C'était vrai.

Ce soir-là, le baron Maxime Ferney offrait aux regards, en outre de son aplomb ordinaire, un petit air décidé qui contrastait avec la froideur dont il faisait pour ainsi dire profession.

Il rompait avec ses principes.

En entrant dans la boutique de la fleuriste, car après tout ce n'était qu'une boutique plus vaste, plus élégante que certaines autres, il ressemblait à un conquérant parti en guerre et qui met le pied sur le territoire ennemi.

Ce fut la patronne elle-même qui vint au-devant de lui, avec la déférence due à ses millions.

—Vous, dit-elle avec un accent particulier, souligné d'un sourire très flatteur. Quel heureux hasard vous amène?

—Ce n'est pas un hasard. C'est le plaisir de voir les belles choses qu'on ne trouve qu'ici.

Le baron et la fleuriste passaient justement auprès de Rose occupée avec deux dames qui lui donnaient des instructions.

Le baron Ferney parlait haut, avec intention, et ses paroles étaient arrivées à leur adresse.

Du reste, elles étaient escortées d'un regard qui en indiquait nettement le sens.

Le compliment n'était pas destiné aux lilas, aux ancolies, aux géraniums, aux violettes, aux roses et autres merveilles inanimées dont l'atmosphère était embaumée et les yeux charmés, mais bien à celle qui en vantait, à ce moment même, avec complaisance, les qualités aux clientes qui l'écoutaient.

Elle comprit et devint rouge comme une des pivoines qui remplissaient une potiche énorme de leurs grosses fleurs couleur de sang.

Le baron passa.

Il ne fut pas plutôt assis dans le boudoir de Gabrielle qu'elle lui dit, avec cette familiarité qui a si souvent cours entre les hommes du monde le plus élevé et les femmes qui se sont fait une réputation dans l'autre, quelques moyens qu'elles aient dû employer pour parvenir à la renommée et à la fortune:

—Mon Dieu, très cher, qu'avez vous donc?

—Moi!

—Vous. C'est en vain que vous essaieriez de le nier, vous êtes dans un état d'agitation qui me surprend.

—Croyez-vous?

—Pas de fausse honte; avouez!

Le baron brûla ses vaisseaux. On peut dire qu'il n'était pas venu dans une autre intention.

—Eh bien! oui, déclara-t-il. Vous avez des yeux de lynx. On ne peut rien vous cacher.

La grosse femme sourit en montrant des dents d'une blancheur excessive, tellement éclatante qu'elle accusait les soins d'un artiste spécial.

—Doutes que je possède tout au plus, fit elle en minaudant, une expérience acquise à mes dépens et que je sais juger à peu près le degré d'émotion où la vue d'une beauté rebelle peut amener les soupirants qu'elle captive.

C'était là une des phrases ampoulées qu'elle aimait à redire, comme un acteur les tirades de son répertoire.

Elle en avait comme cela une demi-douzaine à son service et les plaçait d'ordinaire à propos.

—J'irai donc au fait, reprit le baron Maxime. Vous avez dit agitation, chère amie; vous auriez pu employer d'autres termes, ennui, lassitude, énervement. Ils seraient plus vrais que l'autre. Je ne suis pas agité. Je ne le serai jamais. Je suis froid, impassible, correct, en un mot, et je m'en fais un point d'honneur; mais si je sais me contenir, je n'en souffre pas moins d'une fièvre singulière, d'un mal que je n'ai jamais ressenti....

—Il vient de?....

—Allons! vous en connaissez bien la cause?

—Peut-être...... cette petite Rose....

—Oui, Rose Printemps!.... cette fille dont je me suis trop occupé.... par malheur pour moi....

—Que voulez vous dire?

—Ce que je dis. Si je l'avais laissée suivre son chemin sans me mêler de ses affaires.... il y a longtemps que je n'y songerais plus....

—Qui sait!

—C'est évident.... Je l'aurais perdue de vue, oubliée, tandis que depuis trois ans - car le croirait-on? Il y a trois ans —à chaque instant je l'aperçois, tortillant ses fleurs, les accrochant à l'habit d'un tas de viveurs qui lui débitent des compliments dont je m'irrite.... qui se permettent avec elle toute sorte de privautés....... J'en entends parler au cercle, dans le monde, Rose Printemps!.... Son nom est dans toutes les bouches.... On la discute.... On vante ses qualités, ses formes et jusqu'à sa vertu. Il s'engage des paris à son sujet Elle tombera! Elle ne tombera pas!.... Tous les échos me la rappellent, de quelque côté que je me tourne.... C'est comme une obsession. Eh bien! je vous le répète, c'est énervant et je suis décidé......

—A quoi?

—A en finir.

Gabrielle sourit assez finement et non sans une pointe d'ironie.

—Soit, fit elle. Je vois le mal, mais où prenez-vous le remède?

Le baron fut très net.

—Je n'en connais qu'un, dit-il. Et vous?

—Je suis de votre avis. Un seul. Le même probablement.

Il y eut un silence.

Ce ne fut qu'au bout d'un instant que le baron reprit:

—Ce remède, je veux l'appliquer.... Voyons, qu'en pensez-vous?

Gabrielle hocha la tête.

—J'y vois des difficultés, déclara-t-elle.

—Tant que ça?

—Oui.

—Réfléchissez, dit en insistant le baron. Rien ne me coûtera....

—Rien?

—J'entends mettre le prix qu'il faudra, je me résigne à tous les sacrifices....

—Je le sais.

—Seriez-vous sorcière?

—Et ce que je ne vois pas dans quel état vous êtes depuis quelques semaines, depuis quelques mois? fiévreux, inquiet.... l'esprit bouleversé....

—Bah! fit le baron vexé. Alors, je me suis trahi comme un sot.... Je ne serais donc pas plus fort que les autres.

Gabrielle pansa d'une main délicate la blessure qu'elle venait de faire.

—Si, dit-elle. Seulement, vous êtes en butte à une tentation plus puissante que celles qu'on trouve d'ordinaire sur son chemin. Cette fille est un bijou des plus rares. Elle et sa sœur de lait, madame Chambay, ce sont, avec des différences assez grandes, deux des plus jolies femmes de Paris. Tout le monde est d'accord là-dessus. Or, quand cette enfant est arrivée ici, vous en étiez déjà très épris....

—C'est parfaitement exact.

—Et ce qui m'étonne, ce n'est pas que vous vous trahissiez aujourd'hui, c'est que vous ne l'ayez pas fait plus tôt. Donc, vous êtes fort..., mais il y a quelque chose de plus fort que vous et que tous les hommes, c'est l'amour, ce petit dieu malin....

La grosse fleuriste allait placer une autre de ses tirades favorites, mais le baron l'arrêta d'un geste sec.

—Vous parliez de difficultés? dit-il. Où sont-elles?

—J'en connais de plus d'une sorte.

—Lesquelles?

—D'abord, cette enfant est une nature d'une délicatesse extrême, inaccessible à l'intérêt....

—Croyez vous!

—Vous en êtes aussi sûr que moi. Les preuves sont là.... Vous n'avez pas été seul à tenter l'aventure....

—Ensuite?

—En second lieu, je crois pouvoir vous affirmer qu'elle a une passion au cœur....

—Une passion malheureuse!.... dit ironiquement le baron.

—C'est possible, mais elle existe, vivace profonde, inconsolable.... Je n'ai pas reçu de confidences.... J'ai deviné, surpris....

—Continuez.... cet obstacle est celui qui m'effraie le moins.

—Vous avez tort peut-être.

—Les autres?....

—Enfin, Rose est de celles qui savent pouvoir se suffire sans le secours d'autrui. Elle gagne deux cents francs par mois ici; entre nous, elle pourrait avoir le double chez mes concurrents.... Elle ne l'ignore pas.... Avec la vogue croissante des fleurs à Paris, elle a une fortune dans les doigts.... De rien elle fait quelque chose, et ce quelque chose a toujours son cachet. On a essayé de me l'enlever et de plus d'un côté.... Madame Chambay la soutient. Elle lui a fait arranger un petit appartement qui satisfait ses goûts, au fond de la cour, du côté des jardins, cité Vindé.. Ces demoiselles sont allées chez elle.... C'est petit, mais charmant. Elle mène la vie la plus régulière, la plus tranquille du monde, et cette vie lui plaît. Comment voulez vous triompher d'une fille placée dans ces conditions.... La misère est le plus puissant auxiliaire des séducteurs comme vous contre les malheureuses qu'ils poursuivent, et là, ce n'est pas le cas....

Gabrielle baissa la voix.

—Entre nous, je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'il y aurait un moyen radical, mais il est de ceux dont on n'use qu'en désespoir de cause.

—Que voulez vous dire?....

—Plus tard.... Essayez d'abord.... Qui sait?.... L'ennui, un moment de faiblesse.... un sentiment de reconnaissance, car au fond elle en a beaucoup pour vous....

—Soit, je la verrai. A quelle heure sort-elle?

—Cela dépend de moi, c'est à dire de vous ...

—Neuf heures?....

—Si vous le désirez.

—Eh bien! ce soir à neuf heures.

—Entendu!

Le baron se leva en répétant:

—Neuf heures.... militairement! Vous comprenez.... à mon âge.... dans ma situation, je ne peux pas faire les cent pas en face d'une fenêtre, comme un collégien qui guette une femme de chambre....

—Convenu.

Il allait sortir du petit salon quand la patronne lui dit:

—Attendez! je dois vous avertir.... Rose a une amie qui l'accompagne à peu près chaque soir....

—Elle se nomme?......

—Thérèse, je crois. C'est une des vendeuses de chez Caroline.

—Bon! nous avons dit neuf heures?..

—Précises.

—J'en fais mon affaire.... Cette Thérèse ne nous gênera pas ce soir.

Le baron et la fleuriste échangèrent un coup d'œil machiavélique.

Le millionnaire traversa le magasin et arriva auprès de Rose qui s'était remise à son guéridon:

—Qu'est ce que vous allez me donner? dit il.

—Ce que vous voudrez, monsieur le baron.

—Un œillet?

—C'est bien maigre.... Monsieur le baron dîne en ville?

—Non, au cercle tout bêtement.

—Alors, une rose cent feuilles....

—Comme vous voudrez!

En deux temps, elle entoura une petite rose de deux brins de verdure informes et leur donna une grâce particulière.

Et souriante, de son joli sourire triste, en montrant ses blanches dents admirablement rangées, elle dit:

—Je suis certaine que M. le baron ne sait pas ce que c'est que cette herbe là.

—Ma foi, non!

—Eh bien! ça se nomme la fougère couronnée du Canada.

—Diable! vous devenez savante, Rose

—Je tâche. Il faut bien savoir ce qu'on fait. Seulement il n'y en a qu'une pareille infime qu'on aurait balayée dans les ordures.

—Merci!

—Ce que je vous en dit est pour vous prouver que si on veut rien n'est perdu.

Elle passa le petit bouquet dans la boutonnière de la redingote.

Elle touchait presque le gilet du baron de sa poitrine ferme et fraîche moulée par le corsage dont sa peau soulevait la mince étoffe.

Le baron profita de ce rapprochement:

—Rose, dit-il à voix basse, il faut que je vous parle....

—A moi? fit elle en tressaillant comme si une torpille l'avait touchée.

—J'ai des choses sérieuses à vous dire. Vous ne pouvez pas refuser de m'entendre....

—Non, sans doute.

—Ce soir je vous attendrai à la sortie du magasin....

Elle ne prononça pas une parole.

Il ajouta:

—A quelques pas de là.... Au coin de la rue Saint Honoré et de la rue Royale, Voulez-vous?

Il la regarda.

Elle était d'une pâleur effrayante et tremblait comme une feuille.

Indécis, il lui demanda:

—Vous ne me fuirez pas, au moins?

Il essayait de cacher son émotion, mais l'incertitude de la réponse l'agitait visiblement.

Rose murmura d'une voix à peu près inintelligible:

—Non, monsieur.

—A la bonne heure! fit-il en respirant. Donc, à ce soir.

—Si vous voulez.

Plus léger, il monta au premier étage.

Là il était chez lui. Caroline n'avait rien à lui refuser. Il ne s'adressa même pas à elle.

Sarah, la première était occupée dans les salons de vente.

Il alla droit à elle et la tirant à part:

—A quelle heure le départ des employées? demanda-t-il.

—Ça dépend.

—Ce soir?

—Monsieur le baron a besoin de le savoir.

—Oui.

—Nous sommes en pleine saison, jusqu'au grand prix. On est écrasé de besogne.

—Alors?....

—Je ne pense pas qu'on ferme avant dix heures.

—C'est bon. Il ne faut pas qu'on ferme avant dix heures, vous entendez?

—Compris.

La Juive n'en demanda pas davantage. Le baron avait appuyé sur les mots d'une façon très significative. Mademoiselle Sarah savait ce que lui valaient ses complaisances. Tout se paie dans ce monde bizarre où les affaires sont plus variées qu'on ne pense.

Et voilà comment ce jour-là, les demoiselles et ouvrières de Caroline Lebrat, ignorant la cause de leur emprisonnement, sortirent des ateliers et du magasin une grande demi heure plus tard que les autres jours.

Gabrielle et Sarah devaient tenir parole chacune de leur côté.

A neuf heures, militairement, la fleuriste donna la volée aux oiseaux qu'elle tenait en cage.

Jamais on ne vit une plus belle soirée de printemps. Pas un nuage au ciel.

Rose se disposait à sortir, triste, le front plissé, toute vêtue de noir, car jamais depuis son départ du Morvan, elle n'avait porté que des vêtements sombres, presque des vêtements de deuil. C'est à peine si elle se permettait une fleur ou un ruban sur son chapeau.

Gabrielle, qui remarquait son trouble, s'approcha d'elle.

—Le baron vous a parlé tantôt, dit elle.

La jeune fille leva la tête.

—J'ai vu et je connais le monde, reprit la patronne d'un ton maternel. Je ne sais pas les intentions de M. Ferney à votre sujet.... mais il vous porte beaucoup d'intérêt. Il faut avant tout éviter de le froisser.... Il vous a rendu service.... Vous êtes une honnête fille et tout le monde vous aime ici, moi surtout. Le baron est très doux.... très dévoué au fond à ceux qu'il aime... C'est pour vous une précieuse connaissance. Je ne me permettrais pas de vous donner un conseil et je n'aime pas à me mêler de ce qui ne me regarde pas. Seulement, soyez adroite.... Conciliez les sentiments que vous pouvez avoir avec la reconnaissance que vous lui devez. On peut accepter une proposition quelle qu'elle soit, ou la refuser avec grâce....Je vous en dis assez....Faites ce que vous voudrez! Qu'est-ce que je désire, moi?....Que vous réussissiez.... que vous songiez à votre avenir....J'ai de l'amitié pour vous....une grande.... Et j'espère vous le prouver plus tard.... Allez......

Un évêque qui confirme des communiantes en robe blanche, rangées dans la nef d'une église, et leur applique sur la joue une tape affectueuse en leur donnant à baiser son anneau pastoral, n'a pas plus d'onction que cette grosse blonde, dont la jeunesse avait été plus qu'orageuse, en prononçant ce petit discours qui n'était ni chair ni poisson et n'avait pour but que de ménager l'avenir et d'éviter une rupture désastreuse pour les intérêts de la fleuriste.

Rose Brinon l'écouta avec patience, presque avec plaisir, et la remercia d'un regard indiquant qu'elle allait essayer de suivre ses conseils.

Sortie sur le trottoir, elle examina les fenêtres du premier étage.

Elles étaient brillamment éclairées.

Là, au gré l'heure, on restait en pleine activité.

L'espace d'une seconde, un frais minois se colla aux vitres et deux yeux assez vifs échangèrent avec ceux de Rose un regard plein de regret.

Pour le moment, Thérèse, l'amie, la camarade, aspirait en vain à sa liberté et ne pouvait sortir.

Rose continua son chemin vers la rue Saint-Honoré.

A l'angle du trottoir, une victoria stationnait, attelée de deux chevaux impatients.

Rose s'approcha. Le baron était dans sa voiture; il lui tendit la main, l'attira doucement, et, deux secondes plus tard, sans savoir comment, elle se trouvait auprès de lui, mollement assise, emportée par les deux chevaux qui se dirigeaient vers la Concorde d'un trot rapide, souple et cadencé.

V

PENDANT UNE VALSE.

L'enlèvement de la jeune fille s'était opéré avec tant de soudaineté qu'elle n'avait eu le temps ni de réfléchir ni de penser.

Quand nous disons enlèvement, il ne faudrait pas prendre les choses au tragique.

Il ne s'agissait pas là d'une de ces surprises à main armée si rares dans la vie, si communes dans les romans et par suite desquelles une jeune vierge bâillonnée par d'infâmes malfaiteurs est traînée dans un carrosse qui l'emporte ventre à terre au donjon isolé où elle doit subir les dernières insultes.

Le baron Maxime Ferney des Ormes n'usait pas de ces moyens d'un autre âge.

Il se conduisait en homme civilisé; il comptait sur la séduction de ses paroles, sur son influence, sur celle de sa bourse et le prestige de sa condition.

C'était par la seule persuasion qu'il entendait triompher.

Il voulait causer, tenir auprès de lui un moment cette jolie fille dont la seule vue lui donnait des palpitations, la contraindre à l'écouter.

Or, quoi de plus propice aux entretiens particuliers qu'une promenade en tête à tête, dans la demi obscurité du soir, en parcourant ces avenues au bord desquelles les becs de gaz s'alignent, montrant le chemin sillonné d'équipages et laissant discrètement les visages dans l'ombre?

D'abord Rose se tint pelotonnée dans un coin de la victoria aux souples ressorts, aux coussins douillets et frais.

Elle n'avait pu que prononcer quelques mots étouffés:

—De grâce.... monsieur le baron.... je ne veux pas.... Où me conduisez-vous?

Le baron Maxime la rassura d'un sourire et lui dit doucement:

—Pourquoi frémir?.... Suis-je si terrible! Ne craignez rien....

—Que dira-t on!....

—Eh! que voulez-vous qu'on dise ou même qu'on pense? Vous voit on seulement?.... Et, d'ailleurs, croyez-vous qu'on s'occupe de nous?

C'est l'avantage de cet immense Paris. Au milieu de la foule indifférente, on y trouve l'isolement du désert.

Les deux domestiques, le cocher et le valet de pied, n'avaient pas même tourné la tête.

Raides sur leur siège, imposants tous deux par la taille, bien campés, le cocher épais et massif comme il convient à un serviteur de bonne maison, gras et bien nourri, le valet de pied plus leste, plus nerveux, beau dans leur livrée marron à boutons d'or, le chapeau brillant et neuf, ils ne semblaient même pas se douter de la présence de Rose à côté du maître.

Au bas de l'avenue des Champs-Elysées, les chevaux ralentirent leur allure.

Déjà la jeune fille se rassurait.

Après tout, le baron avait raison. Sortie des vives lumières de la rue Royale, qui donc aurait pu la reconnaître dans ce fouillis d'équipages qui se croisaient sur cette large voie dont le soleil seul peut éclairer les mystères?

Et qu'était-elle dans ce tumulte pour tous ces gens trop occupés de leurs affaires, de leurs soucis ou de leurs plaisirs pour songer aux souffrances, aux intérêts et aux passions des autres!

En outre, s'il faut tout dire, elle éprouvait une sorte de torpeur agréable, de bien être inconnu dans cet équipage d'un luxe sévère, tout à fait raffiné; elle était mollement bercée, engourdie, charmée presqu'autant que charmante, bien gantée, car elle avait un soin extrême de sa personne, simple et modeste, mais non ignorante de sa valeur que tant de gens prenaient la peine de lui indiquer, et se disant avec sa naïveté si attrayante, sans une ombre d'envie, que ceux là sont bien heureux qui peuvent s'offrir sans compter tous les agréments de la vie.

Le baron ne parlait pas. Il observait.

De temps à autre, Rose lui jetait à la dérobée un regard inquiet, comme pour essayer de deviner ce qu'il allait dire et pressentir ses pensées.

Il se contentait de sourire, de la regarder avec l'évidente satisfaction de l'avoir à côté de lui, à demi conquise, il devait le croire. La victoria arrivait à la place de l'Etoile lorsqu'enfin Rose, ranimée par la brise qui soufflait du Bois, effrayée peut-être de l'étendue ténébreuse qu'elle voyait devant elle, se tourna résolument vers son compagnon et demanda:

—Vous vouliez me parler.... Soyez sincère.... Voyons.... qu'avez-vous à me dire?

—Etes-vous si pressée de me quitter?

—Non.... sans doute....

—Mais vous êtes curieuse.... intriguée!....

—Je l'avoue.

—Soyez franche à votre tour...... N'avez-vous pas une idée?....

—Sur quoi?

—Sur ce que vous allez entendre!

Elle fit un geste à la fois d'incertitude et de résignation.

—Peut-être, murmura t-elle.

Les chevaux enlevaient de nouveau la légère voiture avec rapidité sur la pente qui conduit par la grande avenue à la grille du Bois.

Le silence se rétablit, mais ce ne fut que pour quelques minutes.

Bientôt la victoria franchit la porte de Boulogne.

A quelques pas, de vives lueurs éclairaient, sur la droite, un espace couvert de constructions bizarres en forme de pagode.

Des ombres s'agitaient dans cette lumière, des équipages et des fiacres entraient dans l'enceinte, y déposaient des clients, des hommes en habit ou en jaquette, des femmes en toilettes de toutes sortes formant un mélange de nuances et de tons à faire la joie d'un peintre de genre.

Et sous un kiosque comme on doit en voir à Pékin ou à Kioto, une douzaine de musiciens en uniforme rouge à brandebourgs noirs se démenaient comme des diables, soufflant dans des clarinettes au timbre aigu, râclant avec énergie des violons et des contrebasses, ou frappant avec de petits marteaux les touches du czymbalum cher aux mélomanes des Balkans.

C'est le Chinois.

Le Chinois est connu de tous ceux qui ont une fois dans leur vie dépassé la porte du Bois.

La plupart s'y sont arrêtés pour prendre un rafraîchissement, quelques uns pour dîner sous les toitures aux bords relevés comme celles des maisons de mandarins, beaucoup pour y respirer à l'aise en écoutant le soir, de neuf heures à minuit, la musique enragée, les czardas furieuses et les valses mélancoliques des Tziganes.

Oh! ces Tziganes! Quelle invasion dans ce qu'autrefois on appelait nos murs!

Le bruit et la lumière attirent.

Tous les cafés sans clients, les restaurants vides, les bals sans danseurs, les cirques désertés ont enrôlé leurs troupes en tunique rouge ou verte, en bonnet d'astrakan et en bottes à la hongroise.

Et les clients sont venus.

Mais avec la vogue la contrefaçon. Pour quelques vrais musiciens, à l'âme poétique, aux accents vibrants, que de faux Tziganes éclos aux Batignolles ou à Clichy.

Ceux du Chinois étaient authentiques.

Cela se voyait tout de suite.

Les copies ne valent jamais les originaux. Les musiciens de la petite pagode déployaient un entrain, une verve, une fougue, qu'on n'a jamais connus sous notre ciel de pluies et de brumes.

Il y avait là surtout un certain Paul Andras, un petit homme au teint bronzé, à la moustache couleur d'ébène, aux yeux brillants et sombres, maigre et nerveux, brûlé pour ainsi dire, comme si l'âme dévorante eût incendié sa prison, qui ameutait la foule et tirait des cordes de son instrument des sons à émouvoir un bronze de Barbedienne.

Le cocher du baron Ferney avait des ordres.

Les deux chevaux, deux bêtes magnifiques, tournèrent, en se cabrant, dans l'allée du café, au son de la musique, et s'arrêtèrent juste à l'entrée du pavillon de droite.

Le baron descendit et donna la main à sa compagne qui fut bien forcée de suivre son exemple. Illusion ou réalité? Rose sentit les doigts du millionnaire se contracter sur sa peau satinée, involontairement sans doute

En même temps, le baron lui montrait une table libre dans le pavillon dont les fenêtres étaient ouvertes sur le jardin et le kiosque à musique, en disant:

—Là!.... Voulez vous?....

Il ajouta plus bas:

—Nous serons bien pour causer.

Les garçons en veste et tablier blanc s'empressaient.

—Qu'est ce qu'il faut servir à monsieur le baron?

—Deux glaces, vanille et fraise.... Allez

La voiture avait disparu depuis longtemps, excitant la pâle envie des consommateurs.

—Très calé, le monsieur de la victoria....Pas du toc....Superbes, les larbins!....

Chacun disait son mot.

Des gens, de ceux qui se posent en connaisseurs, renseignés mieux que les autres, insinuaient:

—Rothschild!....

Les amateurs de chevaux estimaient l'attelage.

—Quinze à vingt mille pour le moins! Et pas cher....Une encolure......de la branche....du nerf......Appareillés de poil, de taille, d'allures, de tout!

Les amateurs de femmes détaillaient la jeune fille qu'ils n'avaient aperçue qu'un instant.

Très modeste la toilette, mais c'était une grâce de plus! Il n'y a que ces nababs pour se permettre cette simplicité qui n'exclut pas l'élégance, au contraire. La vérité c'est qu'en somme il était impossible de blâmer un détail de cette mise qui n'avait coûté qu'un peu de veilles à la pauvre fille et quelques mètres de laine et de soie.

Depuis qu'elle connaissait Thérèse Souchet, la protégée de Chavignat, la vendeuse de Caroline, Rose avait fait des progrès étonnants en couture.

D'ailleurs son amie l'aidait.

Elles passaient ensemble, quelques instants le soir à la cité Vindé, ou le dimanche dans l'après-midi, à travailler.

Et les doigts de la fée taillaient, faufilaient, essayaient, cousaient, chiffonnaient.

La robe noire, le chapeau noir, les longs gants de Suède, les petits souliers, les bas fins, la jupe élégante, car Gabrielle tenait la main à ces détails, n'auraient point déparé la garde robe d'une héritière.

Tout à fait high-life le magasin de la rue Royale.

Et s'il est des beautés qui puissent se dispenser de fanfreluches, celle de la fleuriste était du nombre et passait en première ligne.

Les amateurs se posaient seulement cette question en regardant alternativement le baron et sa compagne:

—Sa femme, sa fille ou son amie?

On discutait sur ce grave sujet lorsque le chef des Tziganes, Paul Andras, leva son archet pour le prélude d'une valse de sa composition, très en vogue alors: *Fièvre d'amour*.

Ce fut une diversion.

Les yeux se détachèrent du groupe formé par le baron et Rose pour se tourner vers le musicien.

Et pendant que les violoncelles soupiraient des phrases énervantes, pendant que les cordes du violon d'Andras communiquaient aux nerfs des assistants ce frisson de la fièvre qu'il avait prise pour thème; tandis que les clarinettes pointues et le fifre jetaient leurs notes aigres dans ce concert troublant pour les têtes à passions, le baron Ferney sortit de sa réserve et dit à sa compagne:

—Il faut que vous sachiez tout.

En effet, ce fut une confession complète, que Rose écouta tête basse, les lèvres serrées, le cœur palpitant.

Depuis qu'il l'avait aperçue à la petite maison aux lierres, un jour, il y avait longtemps.... combien? il n'en savait plus rien.... dix ans peut-être?.... il ne l'avait pas oubliée une minute. Elle devait avoir quinze ans alors. Elle était grande comme à présent, formée, belle et forte, et d'une fraîcheur à défier les fleurs des jasmins et de l'églantier qui pendaient devant ses fenêtres

Cependant il n'avait rien dit. Il avait enfermé en lui-même le sentiment trop vif qu'elle lui inspirait et qui ne se commande jamais.

C'est la destinée.

On n'aime pas ou on aime. Lui, il aimait, mais il se serait fait un scrupule de troubler cette jeune pureté pareille à l'eau limpide des sources.

Et puis, comme elle l'avait dit un jour, leurs chemins n'étaient pas les mêmes

De quel droit l'aurait-il écartée de la voie d'honneur et de paix dans laquelle elle devait marcher?

Mais à partir de ce moment, la Nièvre lui était devenue plus chère; auparavant, malgré l'importance de son domaine des Ormes, il y séjournait rarement; il y retournait à chaque instant, ramené par une force invincible. Et presque chaque jour, on le voyait à Taverney.... Ce n'était pas le château qui l'attirait, comme on aurait pu le croire. C'était la maisonnette! Elle avait bien dû s'en apercevoir; les femmes ne se trompent pas aux sympathies qu'elles excitent.

Le baron Ferney était en vérité très avenant et pas effrayant le moins du monde.

Les bras posés sur le marbre de la table, à demi souriant, à demi sérieux, il parlait sans emphase, en termes choisis, très simples, dépeignant les progrès de sa passion naissante et déjà vigoureuse, en traits nets et clairs, flattant l'amour propre de Rose, lui donnant le beau rôle affirmant—ce qui était vrai—que l'attachement qu'il avait ressenti pour elle était dû surtout à ses qualités de cœur et d'esprit, autant qu'à sa beauté croissante avec les années et à laquelle Paris avait mis la dernière main.

Il s'exprimait en homme du monde froid et poli, gagné à la fin par le charme exquis dont elle était imprégnée et sans lequel aucune femme ne pouvait rien sur lui.

Il lui raconta avec une pointe d'ironie très voilée le chagrin qu'il avait ressenti en apprenant la rivalité qui s'était dressée devant lui et le mariage arrêté pour elle.

Il ne toucha qu'en passant à cette triste phase de leur histoire.

—Vous devez me rendre justice, ma chère Rose, dit-il, je me suis effacé......J'ai cédé la place à cet amour destiné à une fin si funeste. Je n'aurais pas voulu, même au prix de ce que je considérais comme mon bonheur, entraver ce que vous jugiez être le vôtre. La scène dont vous avez été victime m'a vivement affecté, mais je dois vous le confesser, de ce jour-là, j'ai regardé votre futur comme indigne de vous.

—Je vous en supplie!.... murmura la jeune fille, les yeux à demi fermés.

—Pourtant, j'ai attendu encore...... reprit il. Trois ans se sont passés depuis, trois ans de patience pénible, oserai je vous le dire?.....trois ans de supplices endurés en secret.

Il posa sa main sur la main de Rose.

Elle était dégantée, à plat sur le marbre de la table où elle cherchait peut-être une fraîcheur destinée à calmer la fièvre des souvenirs brusquement éveillés.

Elle ne la retira pas.

Elle n'aimait pas le baron. Son cœur était plein d'un amour trop vivace pour laisser place à un autre sentiment.

L'image fière et mâle de Jacques Bailleul, autrefois si doux pour elle, si tendre, si dévoué et, depuis sa faute ou du moins l'illusion de la faute, inflexible et désespéré, sacrifiant tout, espoir, amour, patrie, à ses ressentiments, se punissant autant qu'elle, à propos d'une flétrissure qu'il ne pouvait supporter; cette image, entourée de l'auréole du sacrifice et de la bravoure, éclipsait, malgré l'éloignement dans lequel elle aurait dû se perdre, toutes les autres et l'éblouissait.

Mais où est la femme qui ne soit flattée de la passion qu'elle inspire, surtout quand elle est exprimée avec tant de délicatesse et semble placer avant son propre bonheur celui de l'objet aimé?

Le baron lut pour ainsi dire dans ces beaux yeux fermés les impressions de la jeune fille et il répéta:

—J'ai attendu, attendu des années entières, c'est-à-dire une éternité, le retour de ce disparu, de ce rival préféré; il n'est pas revenu. Eh bien! Rose, je m'en rapporte à vous, est-ce assez de patience?

La valse de Paul Andras se terminait dans une phrase d'une tristesse poignante dont la mélodie pleurait sous son archet.

Rose rouvrit les yeux et les leva sur le visage du baron Maxime.

—Si je vous répondais oui, prononça-t-elle d'une voix lente et altérée, que me direz vous?

A ces mots le baron éprouva une sensation de joie.

Il put se croire triomphant.

Les yeux de Rose s'étaient rouverts et l'interrogeaient avec une douceur infinie.

Il fit un signe.

Le garçon communiqua un ordre au chasseur chargé d'appeler les voitures, tandis que penché à l'oreille de Rose, le millionnaire lui disait:

—Tout à l'heure nous serons seuls.... J'ai commencé ma confession, j'irai jusqu'au bout.

Dans le lointain, au milieu du fracas des équipages qui se succédaient sans interruption, déchargeant au café en vogue des couples de jeunes gens amoureux ou des familles avides d'air et de fraîcheur, on entendit une voix tonitruante qui clamait:

—La voiture de M. le baron!

Aussitôt les deux chevaux, enlevés par la main du majestueux cocher en livrée marron à col de velours, vinrent se ranger à l'entrée du pavillon de droite.

Tous les yeux s'étaient tournés de ce côté.

—Vous avez un joli succès, dit le baron à Rose, impuissante à maîtriser son trouble sous le feu des regards braqués sur elle, et comme il est mérité!

Il jeta négligemment un louis de dix francs sur la table sans reprendre sa monnaie et donna la main à sa compagne en lui disant:

—Montez!

Il prit place à côté d'elle et les chevaux, tournant magistralement au bruit de mors secoués autour de cette sorte de piste étroite, gagnèrent l'avenue et se dirigèrent du côté des lacs.

Les sons stridents de l'orchestre des tziganes vibraient encore aux oreilles de Rose, en ébranlant ses nerfs malades, lorsque le baron reprit:

—Vous me demandez ce que je vous dirais? Ecoutez-moi bien et comprenez, avant tout, que je voudrais obtenir votre amitié comme vous possédez la mienne: ne vous blessez pas de mes paroles, si je vous présente la vie comme elle est et non telle que vous vous la figurez peut-être à travers le prisme de votre inexpérience

Maxime Ferney était là sur son terrain. Les viveurs de Paris, les mondains, les riches auxquels tous les salons, tous les théâtres, tous les livres sont ouverts, acquièrent sans peine une aisance de paroles peu familière aux autres.

Grâce à leur entraînement, ils n'ont pas besoin d'esprit; la mémoire leur suffit.

Le baron était d'une intelligence hors ligne; il aurait pu se passer du secours de sa mémoire. Il était naturellement habile dans l'art de grouper les mots et ... qu'il voulait, en termes heureux et discrets. De plus, il avait sous l'empire d'une fièvre excitante, lui qui en avait si peu connu.

Le voisinage de cette belle fille l'échauffait et donnait à sa verve la chaleur persuasive qui lui manquait parfois.

—Le monde, dit il, se divise en deux camps, les forts et les faibles. On est fort parce qu'on a le caractère indomptable et résistant, l'âme robuste, le courage et l'intelligence, toutes les qualités en un mot du corps et de l'esprit, ou... beaucoup d'argent. Avec l'argent, on peut se passer du reste. On le dit souvent. C'est tout ce qu'il y a de plus vrai. On est faible parce qu'on n'a pas la force, la vigueur des athlètes, l'intelligence supérieure, ou parce qu'on manque du nerf de la guerre, l'argent.

Or, les forts ont tout, les faibles rien.

Je veux vous faire passer du camp des faibles dans celui des forts, du côté de ceux qui souffrent dans le parti de ceux qui ont toutes les jouissances, tous les plaisirs.

Vous êtes faible, Rose, parce que vous êtes jeune, parce que vous êtes femme et parce que la Fortune, cette capricieuse déesse ne vous a pas souri.

Que vous faut-il?

Un appui.

Cet appui, vous aviez cru le trouver.. Il vous a manqué tout à coup.

Je vous en offre un plus solide, je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi.

Avec celui-là, vous pouvez prétendre à tout. Vous n'aurez plus besoin de servir les autres; les autres vous serviront. Votre beauté si troublante déjà, s'embellira de tout ce qui forme un cadre au charme des femmes; vous aurez des diamants moins purs que ceux de vos yeux, des perles moins fines que vos dents si jolies quand vous souriez, une maison digne de vous et une fortune qui vous assurera l'indépendance.

Je veux que vous n'ayiez rien à envier aux femmes que vous voyez passer chaque jour triomphantes dans leur gloire, couchées sur le satin de leurs voitures, rayonnantes d'orgueil, reines de Paris qui les admire et n'a pas assez de flatteries pour elles.

La glace était rompue. Le baron s'animait.

Il parla longtemps.

La jeune fille l'écoutait sans faire un mouvement, hypnotisée pour ainsi dire par le son de cette voix brève et impérieuse qui se faisait caressante pour elle, et douce comme murmure, au point que les deux valets ne pouvaient, de leur siège, en distinguer les paroles, fascinée aussi par le regard des yeux gris d'acier du millionnaire.

Il lui expliqua ses projets

Il lui donnerait un petit hôtel dans un des quartiers élégants et de plus tout ce qu'elle voudrait; elle n'aurait qu'à exprimer ses désirs. Ne valait-elle pas tous les sacrifices. En vérité, ceux qu'il pouvait faire pour elle lui semblaient bien légers.

Peu à peu, encouragé par le silence de Rose, il s'enhardissait, prenant une main qu'elle n'osait retirer, s'approchant d'elle plus près, à mesure que ses aveux devenaient plus passionnés, la sentant frissonner et la croyant vaincue, gagnée à sa cause.

Vers onze heures, en pleine nuit, la victoria sortit du Bois par la porte Maillot et remonta vers l'Arc de-l'Etoile.

Le baron disait à Rose:

—Si vous me demandez la cause de tant d'intérêt, je ne vous apprendrai rien en vous déclarant qu'il n'y en a qu'une au monde qui soit capable de produire un tel effet: l'amour!

—Oh! monsieur, murmura la jeune fille.

—Tant pis.... Le mot est prononcé.... Un moment vient où tout secret éclate. Vous connaissez le mien. Je vous aime comme vous méritez de l'être. Je ferai tout pour votre bonheur et je crois pouvoir l'assurer de même que, malgré tant d'avantages que je nois au hasard, vous pouvez faire de moi le plus misérable des hommes. D'un mot vous déciderez de mon sort...... Imposez-moi vos conditions. Elles sont acceptées d'avance.

La voix du baron était frémissante on sentait qu'il n'était plus maître de lui-même. Malgré son trouble, Rose n'en pouvait en douter.

—Je suis à votre discrétion, conclut le baron, et je l'avoue Quelle preuve plus grande d'amitié pourrais-je vous donner? Que décidez vous?

Elle soupira longuement.

—Eh! que puis-je vous répondre? murmura t elle. Je suis touchée.... très touchée, je vous assure.... Mais je m'attendais si peu à ce que je viens d'entendre.... j'étais si loin de songer,.... à tant de bontés.

Elle se rappelait la leçon de Gabrielle.

Elle n'osait froisser cet homme dont les paroles étaient blessantes peut-être, si on songeait à ce qu'il proposait, mais dont la voix avait un accent ému et les gestes une réserve respectueuse.

Après tout, le calcul du millionnaire était juste.

Trois ans de Paris avaient amolli le cœur de la pauvre fille. Le silence de son ancien ami, son éloignement, la démoralisaient en la plongeant dans l'accablement du désespoir.

Elle n'entendait plus parler de son père.

Seul, le berger des Essarts la soutenait par des lettres courtes et rares.

Que lui aurait-il répété qu'il ne lui eût appris déjà?

Les Bailleul étaient de plus en plus tristes. Ils en arrivaient à la haine. Pivart ne le disait pas mais il le laissait entendre. N'avaient ils pas perdu à cause d'elle le fils sur lequel reposaient toutes leurs affections?

Jacques Bailleul était au Tonkin donnant rarement de ses nouvelles, montant en grade avec la rapidité des avancements qu'on trouve sur les champs de bataille meurtriers, refusant de revoir le pays natal et déclarant qu'on en rapporterait ses os peut être, mais que vivant, il n'y reparaîtrait jamais.

Rose le savait.

Le ressentiment du soldat devenu officier était implacable.

Elle en avait eu la preuve flagrante.

Un jour, elle s'était hasardé à écrire quelques lignes à son promis. Sa lettre lui portait à travers les mers un cri d'amour, une supplication de la croire innocente.

Il avait exécuté les menaces de son adieu.

A continuer.

Pincée de pensées;

Un commissionnaire vient d'être condamné à trois mois de prison pour brutalités envers un quidam quelconque.

Rien n'est brutal comme un fait, s'il n'est un portefaix.

—

Les suicides par asphyxie s'accroissent dans de notables proportions.

Si le charbon nous asphyxie, en revanche, nous étouffons la braise.

—

Dans une religion, quand l'*hérésie naît*, elle ne tarde pas à tomber en *déconfiture*.

—

X. a pour voisins une sourde-muette et un sourd-muet qui s'entendent très bien.

—

Il faut plus de temps pour faire les enseignes de vaisseau que les enseignes de boutique.

AMUSEMENTS.

OLYMPIC CLUB.

Grand concours de boxe avec gants.

ENTRE

JOHN VAN HEEST,

du Wisconsin, et

HUGH NAPIER,

d'Australie, pour une Bourse de $2,000

Mercredi, 20 septembre 1893,

à 9 heures précises du soir.

Entrée générale, $1: Sièges réservés, $1.50; Fauteuils d loges. $2.

14 sept—7t

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 39,455—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

W. M. Lonsdale contre ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 26 septembre 1893, à midi, sur les lieux, Nos 23, 25 et 27 rue Conti, entre Decatur et Chartres, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 septembre 1893 et à moi adressé:

1 chaudière à vapeur, 10 réservoirs (tanks), 3 pompes, 200 pieds de tuyaux en caoutchouc, 1 lot d'outils, 3000 pieds de tuyaux (piping) de 1¼ à 5 pouces, 1 lot de soupapes. 1 chaudière en cuivre (caffer pan) 1 chaudière (pan), 3 paires de blocs et de *tackles*, une fontaine (cooler) en cuivre une machine à vapeur, 1 baril de *scrubber*, 1 coffre fort à l'épreuve du feu, 1 lot d'accessoires de bureau un lot d'articles divers.

AUSSI:

Le terme non expiré du bail ou le droit d'occupation du local précité jusqu'en octobre 1894.

Conditions: Rigoureusement comptant.

14 sept—14, 20, 24, 26.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Robain Fortier et als. vs. les Mineurs Fortier.

No 39,338—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B et d'un ordre signé le 4 septembre 1893 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 30 août 1893, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite—

1° Un certain terrain situé dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Prytanée, Camp Thalie et Melpomène, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 70 de la rue Prytanée et mesurant 21 pieds de façade rue Prytanée, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp, Valence, Chestnut et Bordeaux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 498 et 500 rue Chestnut, et mesurant 40 pieds de façade rue Chestnut sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit payable en billets garanti spécialement par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et les polices d'assurances transférées à ou aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes échues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre signé le 1er août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, Nos 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage remunératif double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci dessus ayant 5 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 p. cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du mineur Eugène Davidson Devan.

No 39 757 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, signé le 23 août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains terrains dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milliaudon, Clinton, Commerciale et Macarty, désignés par les Nos 21 et 22, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Milliaudon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente

L'acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 août—26 sept 2 9 16 23 27

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de fret non réclamé à l'entrepôt du Texas & Pacific R. R. Co., en vertu de l'acte No 124 de 1890.

Deux carloads de minéral magnésie, poids à peu près 30 tonnes.—Vendu pour payer le fret et charges, en vertu de l'acte No 124, de 1890, lois de la Louisiane.

Sans réserve. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI 18 septembre 1893, à 10 1/2 heures A. M. en vertu d'un ordre du Texas & Pacific R R Co., à leur entrepôt au pied de rue Terpsichore, pour le compte de qui cela peut concerner, en vertu de l'acte No 124 de 1890, concernant le fret non réclamé il sera vendu—

Deux carloads de minéral magnèse de 30 tonnes plus ou moins

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 sept—6 10 13 à date.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, EFFETS MOBILIERS, MULETS, WAGONS ET HARNAIS.

Succession de Nicholas Seibel et femme.

No 39,662—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le LUNDI, 25 septembre 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 380 rue Laurel, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 septembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Tout et en particulier les meubles de maison, effets mobiliers, mulet, wagon et harnais, etc., contenus dans le local ci dessus, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

13 sept—13 17 20 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple de Résidence,

Avenue Peters, entre les rues Octavie et Green.

Dans l'Affaire du Mineur Samuel Bell.

No 15,157—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour susdite, Division C, maintenant absent en congé, en date du 4 septembre 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie Green et St George, mesurant 30x110. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, avec trois chambres, hangar, etc., dans un district s'améliorant continuellement.

Conditions.—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1893, et faire le dépôt usuel de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et presque neufs, tels qu'on en trouve dans un Club Social de première ordre.

Le contenu entier et les installations, etc. des lieux occupés par le

CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB,

No 18 rue Nord Remparts.

Consistant de nombreuses tables, grandes et petites, lounges, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en grand nombre, porte-chapeaux, casiers à ombrelles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devant de cheminée, rideaux de dentelle, portraits, gravures, lustres, lampes, presse à copier et table, pendules, nattes, statues;

—AUSSI—

Magnifiques comptoirs et étagères de buvette, glacière à bière et accessoires, etc.;

Verres assortis, Faïence et Porcelaine.

—ENCORE—

Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.

—DANS L'AFFAIRE DE—

J. B. Joseph vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,776—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 18 septembre 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.

Toute la propriété du défendeur, contenue sur lesdits lieux, se composant des articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 sept—6 9 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles; dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal 614, borné par les rues Espagne, Ville é et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire le 28 février 1879, et mesurant trente trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879 Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers la rue Villeré par le terrain No Neuf ci dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,832.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre le Tivoli Circle, les rues St Charles, Delord Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes sur la limite inférieure, cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited

En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.

La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.

La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier.

Magnifique occasion

Comme placement rémunérateur.

—Dans l'affaire de—

J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 septembre 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La fabrique de biscuits et de candis etc, de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, les animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et autres articles faits de farine, tous les candis fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui s'y trouve ou ailleurs, tous les comptes courants, comptes dûs, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.

Le tout conformément à un inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 sept 12—16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil

—D'UN—

Vaste et Bel Assortiment de

MEUBLES DE MÉNAGE,

Se trouvant sur les lieux

No 172 rue Constantinople, près de l'avenue St-Charles.

—Assortiment se composant de—

Divers très beaux ameublements de chambre à coucher avec armoire à glaces, un très bel ameublement antique de chambre à coucher, magnifique ameublement de salon bois de cerisier, 10 pièces; une étagère en cerisier, un grand piano Steinway, casier à musique et tabouret de piano, plusieurs vases très fins, plusieurs peintures à l'huile très belles, gravures et un ameublement de salle à manger en chêne, vaissellier avec portes vitrées, une pendule antique française et plusieurs autres pendules, sommiers, oreillers et traversin en plumes, moustiquaires, etc., trois grands coffres en bois de cèdre, un pupitre en chêne avec bibliothèque, six belles bibliothèques en noyer, une grande bibliothèque en chêne, un assortiment vaste et varié de berceuses, chaises douces, etc., une machine à coudre, stores de fenêtres, rideaux, portières, écrans contre les moustiques, verrerie et vaisselle ainsi que d'autres articles de ménage.

Dans l'affaire de Peter R. Augеuvich vs. Cristoph Y. Kewenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,978.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 20 septembre 1893, à 10 heures et demie A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

Sur les lieux No 172 rue Constantinople, près de l'avenue St Charles, toute la propriété du défendeur renfermée dans cet immeuble, propriété énumérée et autre conformément à l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 sept—10 17 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété-cottage dans le Sixième District.

RUE JENA,

Entre Constance et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Marie Jeanne Pizeros ou Jeanne Pizero.

No 39,823.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B. en date du et signé le 4 septembre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le numéro 175, borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Constance Ledit terrain porte le No 24 et mesure 30 pieds de façade rue Jena, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage ayant quatre chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sept—9 13 20 27—oct 4 11

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double dans le Troisième District.

Nos 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, entre Kerlerec et Colombus.

Succession de Myrtil Jos. Piron et Philomène Pavageau.

No 39 652—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau No 155 rue Commune, — MERCREDI, 11 octobre 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1893, la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus, mesurant, au pied français 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 105 pieds d'un côté et 105 pieds 5 pouces de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété que la défunte, Philomène Pavageau, a acquise avant son mariage avec ledit M. J. Piron, par achat de la Société Catholique pour l'Instruction des Orphelins Indigents, par acte passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 28 février 1866. Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 344 et 344 1/2 rue Villeré, côté nord, et ayant dix chambres cuves, lieux d'aisance, etc. etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un an ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets de l'acquéreur, divisés en coupons et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garanti par actes hypothécaires, de non aliénation, honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assurera les bâtisses sur la dite propriété pour le montant des dits billets et fera le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, et de plus devra assumer et payer en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

L'acquéreur est requis de faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du montant de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Bijouterie, etc.

72 actions du fonds-capital du Crusader Publishing Co., Limited.

Succession de Myrtil Piron et Philomène Pavageau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39 652.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI 18 septembre 1893 à 10 heures A M. il sera vendu à l'encan, au No 344 1/2 rue Nord Villeré en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 août 1893 pour le compte de la dite succession—Le contenu du dit local, comprenant meubles de maison et de cuisine bijouterie etc.

—AUSSI—

72 actions du fonds-capital du Crusader Publishing Co., Limited.

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis.

5 sept—5 6 13 16 17 18

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI.

Meubles de maison, Vins, Bois, Pistolet, etc.

Succession de Jean Pierre Borie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,940.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune, MERCREDI 20 septembre 1893 à 11 heures A M. précises, il sera vendu aux Nos 26 et 28 rue St Bernard, au Soldelle, en vertu et conformément à un ordre émis par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 8 septembre 1893, pour le compte de la dite succession, à savoir—

Le contenu du dit local consistant en meubles de maison et de cuisine pistolet, vins, bois de corde, etc. conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. B—La propriété foncière sera vendue dans un avenir prochain.

10 sept—10 13 17 au 20 inc

PAR FOURTON & FISCHER.

Sans limite.—Le joli cottage simple

Avec d'autres bâtisses etc. No 419 rue Craps, (maintenant Bourgogne) entre Union et Franklin, dans un voisinage charmant de choix Subdivisions confortables sept chambres et chambre à bain galerie citerne water works etc. Le terrain mesure 26 pieds de façade sur 145 pieds de profondeur plus ou moins le tout en bon état

A L'ENCAN, MERCREDI, 20 septembre 1893, à la Bourse d'Encan St Charles—On invite à venir visiter les lieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, à 5 pour cent d'intérêt par an, etc.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Chs J. Théard notaire Un dépôt de 10 pour cent à la vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1893.

FOURTON & FISHER, Encanteurs.

13 sept—13 17

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Bouquet, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—3m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et que celle-ci soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESSONNIER, Député-Greffier

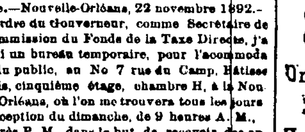

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,

Secrétaire du Bureau.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12 448 58	
Sur risques de mer	7,088 33	
		$588,673 87
A ajouter:		
Primes non acquises de 1891		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire:		
Primes remboursées et cancellations	$82,160 81	
Réassurances	48 572 87	
		$130,733 68
Primes nettes		441,568 89
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 33	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc	51,963 31	
Total des débours		$437 622 50
Balance		$25,345 21
Réserve pour pertes non payées et non ajustées		43 910 48
Moins balance comme ci dessus		25 345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18 565 27

Charge au fonds de reserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres collatéraux	5,125 00
Une action du capital de La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co.	100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
Primes en cours de perception	97,189 42
Meubles, accessoires coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,889 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893

(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.

Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.

Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44 850 20	
Total		$296 105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et commissions	59,380 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4 475 00
Prêts sur hypothèques	2 200 00
bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à prime	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, President.

J. E. MERILH, Vice-Président.

EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
P. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES